

**INT 09-2025 - Réponse municipale à l'interpellation du Conseiller Olivier Pilet et consorts
« Prilly, ville en santé, quelle suite ? »**

Madame la Présidente
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à l'interpellation citée en titre, déposée au Conseil communal du 17 mars 2025 :

Préambule

L'obtention, en juin 2024, du label Ville en santé par la commune de Prilly consacre les efforts menés pour promouvoir un environnement de vie favorable à la santé physique, psychique et sociale de toutes et tous. Ce label, attribué par Unisanté, valorise des démarches locales portant notamment sur l'alimentation durable, la prévention, l'activité physique ou encore le lien social.

L'interpellation rappelle à juste titre que le vieillissement de la population, à l'échelle cantonale comme locale, soulève des enjeux importants en matière de santé publique, de participation sociale et de solidarité intergénérationnelle. Elle fait également écho au programme cantonal Vieillir 2030, qui vise à anticiper les transformations démographiques en soutenant des projets innovants.

Question 1 :

Quelles sont les actions qu'elle [la Municipalité] pourrait mettre en place, à moindre coût, afin de stimuler la participation des citoyennes et citoyens aux différentes activités bénévoles locales ?

La Municipalité, par l'intermédiaire de son Service Jeunesse, Sport & Cohésion sociale, soutient activement la participation des seniors à la vie communautaire et associative. Elle finance et appuie les actions entreprises par Pro Senectute dans le cadre des Quartiers solidaires – une démarche communautaire actuellement en cours dans le Quartier Nord – ainsi que les activités proposées par l'Unité d'action sociale régionale, telles que le repas de Noël, des ateliers et des conférences. Le service coordonne et anime également un Groupe Ressource, réunissant diverses entités actives auprès des personnes de plus de 65 ans, dans le but de croiser les expériences, mutualiser les constats de terrain et initier des synergies. Ces actions contribuent à tisser du lien social de proximité et à créer les conditions propices à un engagement bénévole adapté aux réalités de l'âge.

Les perspectives de l'Administration sont, d'une part, de poursuivre le travail effectué par la Chargée de projet Cohésion sociale, et, d'autre part, de formaliser certains accords avec les associations locales et Pro Senectute. Cette fonction de coordination vise à favoriser les synergies, renforcer le tissu social et, par voie de conséquence, encourager des formes variées d'engagement bénévole.

Le Service Jeunesse, Sport et Cohésion sociale considère comme essentiel le travail de médiation, de conceptualisation et d'animation sous-jacent au développement des activités en faveur des seniors. Cet engagement est au cœur de sa mission de promotion du vivre-ensemble. Il convient toutefois de préciser que ce travail de fond dépend des ressources disponibles, et que le poste de Chargée de projet Cohésion sociale est établi à ce jour sous les termes d'un contrat à durée déterminée. Sans le soutien structurel nécessaire, la continuité de ces actions pourrait s'en trouver compromise.

Par ailleurs, la démarche communautaire « Mon quartier, ma voix », actuellement en cours dans le quartier Nord, permettrait d'identifier de manière participative les besoins des habitantes âgées, et de co-construire des projets favorisant leur participation sociale.

En complément, la Municipalité pourrait envisager des mesures à faible coût pour améliorer la visibilité du bénévolat local, telles qu'une rubrique dédiée sur le site internet de la Ville, l'intégration d'annonces dans le journal communal ou la valorisation de témoignages de bénévoles dans les canaux municipaux.

Enfin, il conviendrait de rappeler que la participation citoyenne repose sur le principe de libre adhésion. Le sens que les personnes donnent à leur engagement reste fondamental. Plus l'information est accessible et contextualisée, plus les habitantes sont en mesure de comprendre l'utilité collective de leur participation.

Question 2 :

A-t-elle [la Municipalité] pensé à des actions spécifiques ciblant les personnes qui arrivent en âge de retraite et qui, du coup, ont sans doute plus de temps libre ?

La Municipalité pourrait envisager en 2025 de déléguer à Pro Senectute l'organisation d'un moment d'échange convivial à destination des personnes nouvellement retraitées ou proches de la retraite. Cet événement pourrait prendre la forme d'une table ronde suivie d'un apéritif, et serait l'occasion de mettre en lumière les possibilités d'engagement bénévole existantes à Prilly et dans la région.

Lors de cette table ronde, des associations telles que Bénévolat Vaud, Caritas Vaud, CSP Vaud, ainsi qu'une experte académique¹ pourraient être invitées à aborder les enjeux actuels du bénévolat et à répondre aux questions du public.

D'autres pistes, à discuter ultérieurement, pourraient inclure l'élaboration d'un guide local destiné aux retraitées présentant les ressources existantes, ou la mise en place – à plus long terme – d'un dispositif de mentorat intergénérationnel valorisant la transmission de compétences.

Conclusion

L'ensemble des pistes évoquées ci-dessus s'inscrirait dans les valeurs promues par le label Commune en santé, qui met l'accent sur la promotion de la santé globale, l'inclusion sociale et la participation citoyenne. Ces orientations rejoindraient également les objectifs de la démarche de cohésion sociale Mon quartier, ma voix, qui vise à renforcer le vivre-ensemble à travers une approche participative, intergénérationnelle et interculturelle, centrée sur les besoins des habitantes.

Cette démarche, en mobilisant les forces vives de la communauté, devrait aboutir à la rédaction d'une Politique et d'un plan d'action ad hoc, dans une vision à 360 degrés du bien-être local, dans laquelle chaque génération, et en particulier les seniors, pourrait jouer un rôle actif. Elle offrirait ainsi un cadre favorable à la construction de projets collectifs concrets, au service d'une meilleure qualité de vie pour toutes et tous.

La Municipalité resterait attentive à l'évolution des besoins et attentes exprimés par les habitantes, et pourrait envisager d'inscrire certaines de ces orientations dans une future stratégie communale, en fonction des ressources disponibles et des décisions politiques à venir.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse municipale à l'interpellation précitée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
A. Gillieron



La Secrétaire
S. Böhlen

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 5 mai 2025

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 16 juin 2025

¹ Par exemple, M. Claude Bovay, ancien professeur à la HETSL et co-auteur de l'ouvrage Les Nouveaux travailleurs (<https://www.laboretfides.com/product/nouveaux-travailleurs-les/>).